

En guise de sommaire

- De retour du Québec, où il a participé avec Alain ARNAUD au 4^{ème} symposium technique de l'UNTFSSSE (UN Inter-Agency Task Force on Social and Solidarity Economy = Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'Économie sociale et solidaire), notre délégué général, Jean-Louis CABRESPINES nous fait le compte-rendu de cette importante réunion. (p. 2)
- Nos travaux, comme ceux du CIRIEC-International, n'ont pas ralenti, malgré la canicule (p. 3 à 5)
- Nous avons reçu une importante contribution de Claire THOURY, présidente du Mouvement associatif : « *La liberté d'association et d'engagement, essentielle au bon fonctionnement de la démocratie* » (p. 6 et 7)
- Nous vous encourageons à prendre connaissance des libres propos de :
 - Jérôme SADDIER, président d'ESS France
 - Jean-Philippe MILESY, secrétaire général de l'Institut Polanyi (p. 8 à 10)
- Comme tous les mois, nous vous proposons quelques lectures. Nous attirons votre attention sur le rapport sur l'état des services publics de l'association *Nos Services Publics* (p. 11 et 12)
- Enfin, nous vous informons sur quelques manifestations susceptibles de vous intéresser (13 et 14)

Bonne lecture !



Marcel Caballero

Président d'honneur
Directeur de la rédaction

« Sans mobilisation, il n'y a pas de mouvement ! »

Jean-Louis CABRESPINES

Délégué général du CIRIEC-France



« Sans mobilisation, il n'y a pas de mouvement ! », ainsi parlait Marie-Josée PAQUETTE (Conseil québécois de la coopération et de la mutualité) lors de l'ouverture des travaux du 4^{ème} symposium technique de l'UNTFSSSE (UN Inter-Agency Task Force on Social and Solidarity Economy) = Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'Économie sociale et solidaire) qui s'est tenu à Montréal (Québec), les 2 et 3 octobre dernier. Cette phrase est le sens même de notre union au sein de la task force : savoir unir nos forces dans une même organisation pour accroître la visibilité de l'ESS au sein du système des Nations unies et au-delà.

Dans ce cadre, « Les membres et les observateurs se sont engagés à entreprendre des activités de collaboration pour :

- Améliorer la reconnaissance du rôle des entités de l'ESS dans le développement durable ;
- Promouvoir la connaissance de l'ESS et consolider les réseaux de l'ESS ;
- Soutenir la mise en place d'un environnement institutionnel et politique favorable à l'ESS ;
- Assurer la coordination des efforts internationaux et créer et renforcer les partenariats. » (<https://www.ciriec.uliege.be/notre-reseau/recherches-partenariats/untfssse/>)

Ce 4^{ème} symposium a donc été l'occasion de poursuivre le travail déjà engagé au cours des 3 précédents, au cours desquels des plans d'action communs ont été discutés et adoptés (Rome (2016), Trente (2019) et en ligne (2021).

Une cinquantaine de participants, dont des représentants d'organisations membres (agences de l'ONU) et d'organisations observatrices (dont le CIRIEC-International), des invités partenaires (du Québec) et des représentants de haut niveau d'États membres en pointe sur l'ESS (Espagne, Sénégal, Chili, France, Canada) ont pu participer à ces travaux.

Le thème général qui permettait d'engager une réflexion et des échanges pour renforcer l'équipe de l'UNTFSSSE et mettre à profit l'expertise des différents membres et observateurs pour promouvoir l'ESS conformément à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies portait sur « Faire progresser l'économie sociale et solidaire au Québec et ailleurs »

Chantal-Line CARPENTIER, présidente de l'UNTFSSSE, a introduit les travaux par une présentation des objectifs poursuivis lors de ces deux journées, en précisant l'importance d'un travail commun des différentes composantes de l'UNTFSSSE pour aboutir à une résolution de l'ONU sur l'ESS. Puis Mme SAMBA, représentante de la ville de Dakar, Marc PICARD (caisse Desjardins et CIRIEC-International), la Ministre de l'ESS Espagne, la Ministre de l'ESS Chili, le représentant ESS de la ville de Montréal et le Ministre du développement économique et de l'ESS du Québec ont apporté, chacun, leur regard particulier et réaffirmé leur volonté de voir se développer l'ESS comme une véritable force économique au service de l'intérêt général.

Les travaux se sont donc déroulés sur la conviction partagée qu'une autre économie est possible et envisageable, porteuse de valeurs nouvelles dans lesquelles priment l'intérêt général, une vision collective du développement économique, le partage de la richesse et le refus du travail au seul profit d'actionnaires.

Ces deux jours ont ainsi vu des échanges productifs débouchant sur des préconisations à partir de séances plénières et de travaux en groupes thématiques :

La Plénière portait sur le plan d'action de l'UNTFSSSE (2022-2024) tel que convenu lors du troisième symposium de l'UNTFSSSE. Ensuite les participants ont pu apporter leurs éclairages respectifs, leurs expériences, leurs conceptions particulières au cours de 6 sessions thématiques dont émaneront des conclusions pour les futurs symposiums et le document final que sera adressé à l'ONU pour une résolution conforme à nos attentes :

- Session 1 : Collaborer avec les États membres et élaborer des lignes directrices pour leur permettre de mettre en place des politiques et des programmes
- Session 2 : Les statistiques de l'économie sociale et solidaire
- Session 3 : Éducation, programmes d'études et initiatives de recherche
- Session 4 : Localisation des ESS et des autorités locales
- Session 5 : Soutenir les acteurs de l'ESS et leur financement
- Session 6 : Intégration de l'ESS dans le travail de l'ONU

À partir des conclusions des différents groupes de travail (dont compte rendu synthétique à venir), tous les membres des organisations présentes se sont positionnés pour mener un travail de fond débouchant sur des propositions qui permettront de répondre aux objectifs de développement durable, tout en préservant notre flexibilité d'intervention. Pour cela, l'UNTFSSSE s'organise pour une meilleure institutionnalisation au sein des nations unies.

Ce symposium a permis de préciser le rôle des groupes de travail : élaboration d'outils, coopération technique, bonnes pratiques, besoins émergents, mais aussi de s'interroger : quel partage des bonnes pratiques, quel environnement propice, quels éléments pour une émergence, faut-il un groupe d'amis pour l'ESS dans tous les pays pour commencer à tracer des pistes pour l'avenir ?

Chaque thématique est attribuée à un des membres de l'UNTFSSSE et le **CIRIEC-International coordonnera les travaux sur l'éducation.**

Ce moment de réflexion et de propositions d'actions communes n'est pas l'aboutissement de nos travaux, il en est une étape qui doit permettre au bout du compte que l'ensemble des organisations présentes arrivent vraiment à dépasser leurs appréciations personnelles et leurs orientations propres pour arriver à une démarche commune auprès des Nations unies. La présidente de l'UNTFSSSE s'y emploie et arrive à fédérer les énergies. Mais il faudrait que des moyens supplémentaires soient donnés pour construire efficacement cette démarche, à la fois provenant des grandes entreprises de l'ESS, mais aussi des pays concernés par la reconnaissance de l'ESS par les Nations unies. Il faut pour cela de la volonté et des actes. Gageons que l'avancée de nos travaux sera un coup de pouce pour que les principaux concernés agissent ensemble et que nous arrivions à cette reconnaissance. Mais soyons vigilants à ce que cela ne se fasse par l'accaparement par certains des avancées de nos échanges et propositions. Nous savons la capacité d'organisations (y compris et sans doute surtout dans notre pays) à se comporter comme le singe de la fable de La Fontaine. N'en soyons pas le chat qui « tire les marrons du feu » au profit du singe. ■

> 34^{ème} Congrès international



Le 34^{ème} Congrès international du CIRIEC se tiendra à San José (Costa Rica), du 24 au 26 avril 2024, sur le thème : **"Quelles stratégies pour un développement territorial et humain?"**

- Le développement territorial urbain et rural
- Le développement humain en lien avec la santé, l'éducation, les droits
 - Les ODD et l'urgence environnementale : initiatives concrètes et mesure d'impact
 - Les politiques publiques en faveur du développement territorial
 - Politiques publiques, pauvreté et économie sociale et solidaire
 - L'initiative et l'action publiques au service du développement durable
 - Pouvoirs publics et économie solidaire
 - L'innovation scientifique et technologique
 - Infrastructures & réseaux de services publics

> [+ INFOS](#)

> Les Etudes du Ciriec-France



Le groupe de recherche "Économie collective et territoires", animé par notre Délégué général Jean-Louis CABRESPINES, est chargé d'apporter des réponses à la question :

« *Comment dans la transition économique, sociale, énergétique et environnementale, les parties prenantes de l'intérêt collectif, acteurs publics et organisations de l'économie sociale et solidaire, peuvent-ils répondre aux besoins fondamentaux des populations ?* ».

Ces travaux sont publiés sous la forme d'Études. Sont parues à ce jour : **Notre Santé, Finances et intérêt général dans les territoires, Eau et énergie : hautes tensions territoriales, Logement : les dynamiques à l'œuvre.**

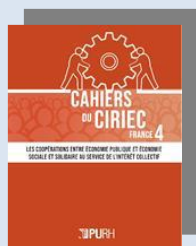
Cette dernière Étude est due au regard particulier de 12 contributeurs au travers d'analyses, de réflexions, de recherches ou d'expériences particulières portant autant sur des territoires que sur des publics. Comme les autres ouvrages, cette version papier est disponible sur notre site en version électronique dans le cadre des « Études du CIRIEC-France ».

Les travaux engagés se poursuivent et nous ferons paraître de nouveaux ouvrages dans les mois à venir sur : **Mobilités, Éducation, Care, Volontariat, Bénévolat et Engagement.** Le prochain ouvrage portera sur **Travail, emploi, formation : penser l'interdépendance.**

> [+ infos](#)

> Télécharger les Études "Notre santé", "Finances" et "Eau et énergie" : <https://bit.ly/3jeoG77> > Télécharger l'Étude "Logement" : [ICI](#)

> Les Cahiers du Ciriec-France



Les **Cahiers du Ciriec-France** ont pour objet la publication d'études à caractère scientifique, dans un format plus léger et avec une diffusion plus régulière que les ouvrages collectifs. Après la sortie, en 2019, du Cahier n°1 sur les « Autorités de régulation des services publics en France », en 2020 celle du Cahier n°2 « Mutations de l'action publique et démocratie : capital, numérique, territoires », en 2021 celle du Cahier n°3 « Mutations du monde, enjeux et défis », document constituant les actes de la conférence des 70 ans du CIRIEC-France organisée le 26 octobre 2020, a été publié en 2022 le Cahier n°4 portant sur

« Les coopérations entre économie publique et ESS au service de l'intérêt collectif ».

Ce Cahier a été actualisé, compte-tenu de l'évolution de ces coopérations.

> Télécharger le document : <https://bit.ly/36IH4HY>

Ces Cahiers à vocation académique, sont élaborés dans le cadre d'un partenariat avec les Presses Universitaires de Rouen et du Havre (PURH).

> [Consulter les Cahiers](#)

> Social Economy News



Le n° de septembre de **Social Economy New** est paru sur le thème : **Vers une économie sociale et solidaire axée sur le genre.**

Parmi les nombreux thèmes vers lesquels s'orientent actuellement la recherche en Économie Sociale, un a émergé avec force au cours de la dernière décennie : l'approche genre, en relation avec l'intérêt général croissant pour connaître la situation effective de l'égalité entre hommes et femmes dans la société et y contribuer, comme l'a révélé une série de travaux publiés, qui montrent une fois de plus la sensibilité particulière des chercheurs non seulement pour l'économie sociale, intérêt qui en soi dénote déjà un caractère plus humaniste du chercheur, mais également en raison du problème spécifique du genre, qui comble des lacunes dans la recherche qui, jusqu'à récemment, était à peine consacrée à ce sujet. [Lire plus](#)

Derniers bulletins diffusés : [SEN#20](#) mai 2023 [SEN#21](#) juin 2023 [SEN#22](#) juillet 2023 [SEN#23](#) sept 2023

> Inscription gratuite : [ICI](#)

> Annales de l'économie publique, sociale et coopérative



Le vol. 94, n° 3, 2023 de la revue scientifique du CIRIEC-International est paru. Il traite des **« Organisations paysannes et développement durable ».**

Sommaire :

- **Organisations paysannes et développement durable : Une introduction** / Wanglin Ma, Marco A. Marini, Dil B. Rahut (**OUVERT ACCES**)
- **Impact de la participation des groupes d'agriculteurs sur l'adoption de pratiques agricoles durables – analyse spatiale des producteurs laitiers néo-zélandais** / Wei Yang, Le Wang (**OPEN ACCESS**)
- **Adhésion à des coopératives et adoption de nouvelles technologies dans les exploitations familiales : données probantes en provenance de Chine** / Fang Wu, Xibao Guo, Xia Guo
- **Le rôle des coopératives agricoles dans la promotion d'un développement agricole écologiquement durable en Chine : une revue** / Qiao Liang, Kangwei Ma, Wenhao Liu
- **Effets sur le rendement de l'adhésion à une coopérative agricole dans les pays en développement : a meta-analysis** / Wanglin Ma, Sanghyun Hong, W. Robert Reed, Jianhua Duan, Phong Luu (**OPEN ACCESS**)
- **Les services d'externalisation fournis par les coopératives agricoles. Affectent-ils l'efficacité technique? Regards des producteurs de tabac en Chine** / Junying Lin, Songqing Jin, Hongdong Guo (**OPEN ACCESS**)
- **Impact of joining a cooperative on the performances of the Nepalese goat breeders market** / Huma Neupane, Krishna P. Paudel, Qinying He
- **L'adhésion à une coopérative agricole influence-t-elle les décisions de travail hors ferme des couples agricoles?** / Hongyun Zheng, Puneet Vatsa, Wanglin Ma, Dil Bahadur Rahut (**OPEN ACCESS**)
- **Groupes d'entraide de femmes et prises de décision au sein des ménages dans le domaine agricole** / Subash Surendran Padmaja, Aditya Korekallu Srinivasa, Pooja Trivedi, Kondapi Srinivas (**OPEN ACCESS**)
- **Female leadership, Internet utilization and agricultural cooperative performance in Vietnam** / Trung Thanh Nguyen, Manh Hung Do, Dil B. Rahut, Viet Hung Nguyen, Panharoth Chhay (**OPEN ACCESS**)
- **False prosperity : rethinking governmental support for agricultural cooperatives in China** / Feifei Chen, Zhigang Xu, Yufeng Luo
- **Co-création de modèles commerciaux pour les organisations de petits exploitants forestiers : leçons tirées des zones rurales d'Éthiopie et de Tanzanie** / Kendisha Soekardjo Hintz, Jürgen Pretzsch (**OPEN ACCESS**)
- **Finance durable : le rôle des coopératives d'épargne et de crédit en Équateur** / María Jesús Segovia-Vargas, I. Marta Miranda-García, Freddy Alejandro Oquendo-Torres (**ACCÈS OUVERT**)
- **Coopération transfrontalière : Une réponse aux défis auxquels sont confrontées les coopératives agroalimentaires des pays du sud de l'Europe** / Elena Meliá-Martí, Deolinda Meira, José Corberá Martínez, Rui Bertuzi (**OPEN ACCESS**)
- **Les entreprises de production (agricultrices) en Inde en tant que coopératives de nouvelle génération : études de cas de performance et d'impact au Bengale occidental, Inde** / Sukhpal Singh

> [INFO](#) > [TOUS LES PROBLÈMES](#) > [PUBLICATIONS DU CIRIEC](#)

> Conférence-débat du 26 juin 2023 (suite)

L'enregistrement vidéo de la conférence-débat, organisée par le CIRIEC-France le 26 juin 2023 : « ***L'ESS reconnue et promue par les institutions internationales : de quelle ESS parle t'on ?*** » est disponible en ligne.

> Pour visionner : www.ciriec-france.org

> Conférence européenne sur l'ESS

Une Conférence européenne sur l'économie sociale, à laquelle le CIRIEC est associé, aura lieu à Saint-Sébastien (Espagne), les 13 et 14 novembre 2023, dans le cadre de la présidence espagnole du Conseil de l'Union Européenne.

La Conférence devrait rassembler environ 2 000 participants venus de toute l'Europe et d'autres régions du monde.

> [+infos](#)

> Documents de travail du CIRIEC-International

● De "l'impact social" à la "valeur sociale"

Une approche holistique de la mesure de la valeur de l'Économie Sociale et Solidaire

(Andrea BASSI)



Après la crise économique et financière de 2008, il y a eu une diffusion croissante des discours des institutions internationales soulignant la nécessité d'adopter des méthodes d'évaluation d'impact à la fois par les organisations à but lucratif et celles de l'ESS. Cet engouement pour la mesure d'impact est généralement porté par le besoin de la bourse de trouver de nouveaux marchés financiers (demande) pour une offre croissante de produits financiers à vocation sociale ou environnementale (comme le Social Impact Bond).

L'objectif principal de l'article est de plaider en faveur de l'adoption d'une conceptualisation plus large de la contribution de l'ESS à la communauté locale et à la société dans son ensemble que celle impliquée par le terme « impact ». Il propose un cadre conceptuel basé sur la notion de « valeur sociale », qui demande de considérer la valeur (Bouchard, MJ éd., 2009) liée à la présence de l'organisation elle-même et non seulement de ses activités/programmes/services.

> [Télécharger le PDF](#) > [Tous les documents de travail](#)

● Les femmes restent sous-représentées sur le marché du travail

(Anastasia COSTANTINI - Alessia SEBILLO)

Dans l'Union Européenne, les femmes gagnent 14,1 % de moins que les hommes et elles rencontrent toujours des obstacles pour accéder et rester sur le marché du travail (Eurostat, 2021).

Actuellement, la pandémie de COVID-19 a exacerbé la dimension de genre des inégalités sociales et économiques, produisant un grave impact et le risque de marginalisation économique des femmes.

Pourquoi attendons-nous de l'économie sociale et solidaire qu'elle améliore l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ? Le document présente le potentiel et les limites de l'ESS dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

L'analyse fait référence à la littérature existante et aux informations disponibles, y compris des entretiens avec des experts et des cas illustratifs au sein de Diesis Network2, l'un des plus vastes réseaux européens soutenant l'économie sociale et solidaire. L'objectif est de montrer les solutions de l'ESS afin d'accroître leur impact dans le soutien d'une croissance inclusive et durable.

> [download PDF](#) > [All working papers](#)

> Centre de documentation



Le **Centre de documentation du CIRIEC** détient une quantité de documents riches et variés en différentes langues, traitant des thématiques de l'économie publique, sociale et coopérative. Le fonds documentaire évolue constamment en fonction des recherches, des demandes des utilisateurs, des sujets d'intérêt et de l'actualité. Il est

accessible à tous et au service de ses membres.

- Aide individuelle dans la recherche documentaire dans les domaines de l'économie publique, sociale et coopérative
- Accueil de doctorants étrangers
- Catalogue des ressources papier: <http://lib.uliege.be/>

> [Contacter le centre de documentation du CIRIEC](#)

> Agora



L'**Agora du CIRIEC-International** est une plateforme de connaissance multilingue réservée aux membres pour mieux partager et utiliser la richesse du réseau d'experts actifs du CIRIEC dans les domaines de l'intérêt général et de l'économie sociale.

Aujourd'hui, AGORA c'est :

- un annuaire de 165 chercheurs avec leur CV détaillé et leurs données de contact (36 pays représentés)
- une base de données documentaire de 21.000 documents indexés et traités sémantiquement
- une newsletter (annonces de conférences, événements, publications...) et une alerte personnelle bimensuelles envoyées aux membres

> [Pas encore sur Agora ?](#) > [Visiter Agora](#)

La liberté d'association et d'engagement, essentielle au bon fonctionnement démocratique

Claire THOURY

Présidente du Mouvement associatif
Membre du Conseil Économique Social et Environnemental



La France compte plus de 20 millions de bénévoles, c'est considérable, cela signifie que près d'1 Français sur 3 donne de son temps pour défendre une cause, porter un projet ou encore faire du lien.

Dans un contexte de tension démocratique assez forte, d'une distance vive entre les citoyens et les institutions, d'une forte interrogation quant à l'efficacité de l'action publique, il apparaît plus qu'urgent de renforcer les corps intermédiaires et de renforcer le collectif et l'agir ensemble.

Le bénévolat, autrement dit le fait de donner de son temps pour une mission, pour une cause, pour un projet, récemment défini par le CESE comme "l'action de la personne qui s'engage librement, sur son temps personnel, pour mener une action non rémunérée en direction d'autrui, ou au bénéfice d'une cause ou d'un intérêt collectif" (1), est au cœur du modèle social français. Profondément libre, l'action bénévole fait l'objet de beaucoup d'attention, d'envie aussi, parfois de peur. Pourquoi les gens s'engagent-ils ? Que cherchent-ils ? Que trouvent-ils ? L'action bénévole peut-elle être un remède ? Utilisée comme une réponse à tous les problèmes ? Comment éviter cette forte tentation à la régulation de l'action bénévole ? Et surtout qu'est-ce que cette forte tentation à la régulation nous dit de notre époque ?

La force associative

La force associative est une force extrêmement puissante, les associations maillent le territoire, elles sont partout, force du premier et du dernier kilomètre, elles ont indéniablement un rôle à la fois social et politique.

Un rôle politique d'abord parce qu'elles sont l'émanation des citoyennes et citoyens, des habitants, qui décident de se rassembler et de s'organiser pour faire ensemble quelque chose qu'ils ne pourraient pas faire seuls. En cela, les associations offrent des possibilités infinies précisément parce que leur cadre est un cadre de liberté. Faire association, c'est faire l'expérience du collectif, c'est travailler avec d'autres, négocier, construire selon des points de vue différents, c'est un exercice démocratique en soi de faire association. S'engager avec des gens que l'on ne connaît pas toujours, que l'on n'apprécie pas nécessairement, mais avec lesquels on partage une passion, une envie, une indignation qui nous rassemblent au-delà de nos différences. En cela, les associations sont au cœur du contrat social, structurantes dans les parcours des individus qui œuvrent au service du collectif. Faire association est une aventure de libertés absolument essentielle à notre démocratie.

Un rôle social ensuite car les associations sont parfois les seules à intervenir dans certains territoires, à agir dans certains domaines, dans certains champs. Force du dernier kilomètre, elles couvrent des besoins non couverts précisément parce que notre modèle est non lucratif, que nos actions n'ont pas vocation à nous enrichir et que la rentabilité n'est pas ce qui guide nos espaces et domaines d'intervention.

La force associative est aussi et surtout une force citoyenne, elle a cette capacité à capter la demande sociale au plus près des attentes. Elle apporte et construit des réponses concrètes, en adéquation avec les besoins des territoires ou des individus. Cet ancrage dans le réel lui confère une puissance considérable, une capacité à répondre aux besoins sociaux mais aussi une force d'innovation. A travers l'histoire, les associations ont inventé des espaces, des projets, des solutions : c'est le cas du Service civique, c'est le cas du SAMU social, c'est le cas des politiques du handicap, etc. A travers l'histoire, les associations ont fait émerger des sujets dans le débat public et contribué à construire l'action publique. Je pense par exemple à l'expérimentation Territoires Zéro chômeur de longue durée directement inventée par les associations. Cette capacité à innover et à inventer est grandement rendue possible par la force bénévole au cœur du modèle associatif.

1) Une interaction difficile avec les pouvoirs publics et une tentation dangereuse à la régulation

Dans le même temps, les relations avec les pouvoirs publics se tendent. On observe une méconnaissance profonde de ce que sont les associations mais aussi de ce qu'est l'engagement ou plutôt de ce qu'il n'est pas. Ce point est intéressant à souligner car longtemps, l'engagement était perçu comme anecdotique voire concurrentiel aux études, envisageable uniquement dans certaines situations, rarement encouragé et quasiment jamais reconnu.

Depuis quelques années, on observe une transformation du discours. L'engagement devient peu à peu intéressant, encouragé, perçu comme un apport dans le parcours d'un individu, comme une façon de créer du lien mais aussi comme un élément de différenciation. Dès lors, la tentation de l'institutionnaliser se fait sentir. Si l'engagement a ses vertus, pourquoi ne pas le généraliser ? C'est la question que pose certains représentants politiques et c'est la question qui entraîne les modules dits d'engagement obligatoires dans certaines écoles, c'est la question qui explique en partie la volonté de créer un service national

universel. Sauf que l'engagement ne fonctionne pas comme cela. D'une part, l'engagement ne peut en aucun cas être obligatoire, lorsque je m'engage, je fais le choix de m'engager, je prends une décision. D'autre part, aborder l'engagement de cette façon revient à ne l'appréhender que partiellement. En effet, l'engagement a intérêt à être analysé dans une dynamique, dans une trajectoire mais le processus par lequel j'en viens à m'engager a presque autant d'importance que l'engagement lui-même.

Cette institutionnalisation bienveillante pose de nombreuses difficultés aux organisations associatives et plus généralement aux espaces classiques d'engagement car si celui-ci s'institutionnalise, il prend une dimension beaucoup plus normative au risque de perdre de ses aspérités. Certains pourraient penser que c'est d'ailleurs pour cette raison que les pouvoirs publics interviennent en ce sens : institutionnaliser l'engagement c'est un bon moyen de le réguler. C'est ce point qui est particulièrement problématique voire dangereux. Réguler l'engagement, chercher à encadrer l'action militante et bénévole, imposer une vision normative de la citoyenneté, peut avoir des conséquences dangereuses car le conflit et les aspérités servent notre démocratie. Cette tentative de réguler le militantisme s'inscrit dans une dynamique plus globale à l'égard des associations qui doivent désormais signer un contrat d'engagement républicain si elles souhaitent être subventionnées ou agréées, un contrat qui leur impose notamment de s'engager à ne pas troubler l'ordre public. Au-delà de son caractère particulièrement insultant qui stigmatise les associations et qui traduit une profonde méconnaissance de ce qu'elles sont à la République, ce texte peut sérieusement entraver l'action associative. Inscrit dans la loi visant à conforter les principes de la République, ce texte doit normalement contribuer à lutter contre les séparatismes mais dans les faits, depuis son entrée en vigueur en janvier 2022, ce texte est utilisé avant tout contre les associations environnementales et les associations de droits et de causes parce qu'elles dérangent.

Réguler l'action associative ou l'engagement bénévole peut conduire à les lisser or, ce sont les divergences et les oppositions qui contribuent à faire bouger les lignes et traduisent une vitalité démocratique certaine.

2) Un bénévolat qui mute, à l'image des associations, mais c'est bien ce qui fait notre force

Le monde associatif est aussi traversé par une mutation du bénévolat qui, à l'image des associations, évolue. Si cette mutation est inhérente à notre modèle puisque les associations évoluent avec les individus qui les composent et qui évoluent eux-mêmes à l'image de la société, elle a des conséquences assez concrètes sur les organisations. Par exemple, on observe une diminution du bénévolat des seniors depuis plusieurs années maintenant mais cette tendance s'est accélérée avec la crise sanitaire. Dans le même temps, on observe une augmentation du bénévolat chez les plus jeunes, ce qui tord le cou aux discours faciles d'un désengagement de la jeunesse. Néanmoins, la façon de s'engager des uns diffère fortement de celle des autres. Les plus âgés ont largement investi le bénévolat que l'on appelle de gouvernance, ils occupent les fonctions de présidents, trésoriers, secrétaires, organisent la vie de l'association, etc. Les plus jeunes, quant à eux, cherchent un bénévolat de projets et la conduite d'actions concrètes.

Ces mutations ont pour conséquence directe une difficulté croissante à renouveler les gouvernances bénévoles. Cette difficulté est accentuée par les lourdes responsabilités qui incombent aux dirigeants bénévoles puisqu'aux responsabilités déjà connues s'ajoutent celles imposées par le contrat d'engagement républicain qui stipule que les associations sont responsables de la non application du CER par leurs membres, bénévoles et salariés s'ils ont eu connaissance d'agissements et ne sont pas intervenus pour y mettre fin. De la même façon, la réforme des retraites qui décale l'âge de départ à la retraite risque d'accentuer les inégalités d'accès au bénévolat puisque celles et ceux qui sont dans des situations socialement difficiles seront ceux qui devront travailler le plus longtemps. Par ailleurs, cette loi passe complètement à côté de la question de l'articulation des temps de vie pourtant très forte dans le monde associatif. Une étude de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail des Hauts de France révèle que pour 35% des personnes interrogées, c'est le passage à la retraite qui déclenche le bénévolat (2).

Comment faire pour renouveler les instances de nos associations ? Certains évoquent un statut du bénévole tandis que d'autres s'y opposent fortement. Le Mouvement associatif n'a pas tranché ce point mais il semble important de ne pas créer un dispositif qui avantagerait les plus privilégiés mais bien de penser un moyen de rendre le plus accessible possible le bénévolat. L'une des cibles à investir prioritairement pourrait être le bénévolat des actifs qui reste beaucoup plus faibles que celui des plus jeunes ou des retraités. Il serait intéressant d'ouvrir un débat plus large sur l'articulation des temps de vie et, comme le Mouvement associatif l'écrivait en réaction au report de l'âge légal de départ à la retraite, "de développer les mesures favorisant et facilitant l'engagement de tous ceux et celles qui le souhaitent : sensibilisation à l'engagement dès le plus jeune âge, politique de développement du volontariat associatif, remobilisation et valorisation des dispositifs existants de congés d'engagement..." (3)

Le bénévolat associatif est extrêmement puissant, on l'estime à 1,4 million d'ETP. Sans les bénévoles, la France aurait un tout autre visage et de nombreuses activités n'existeraient pas : de l'animation des clubs de sport aux actions de solidarité locale en passant par l'organisation de festivals, la distribution de colis alimentaires, l'organisation des comités des fêtes, les actions de sensibilisation à la transition écologique, des campagnes d'interpellation du grand public à des risques sociaux, environnementaux, sanitaires parfois en résistance avec les pouvoirs publics, etc. Cet apport du bénévolat à la société est difficilement quantifiable. D'abord parce que le bénévolat apporte aux personnes, il contribue à l'épanouissement et au bien-être individuel mais aussi collectif. Ensuite, parce que l'économie bénévole est une économie non marchande et parce que les richesses qu'elle produit ne s'évaluent pas avec les outils de mesure habituels.

La double tentation de la part des pouvoirs publics que l'on observe ces dernières années , de donner un cadre normatif à l'engagement d'une part et de cadrer l'action des associations à travers notamment le Contrat d'engagement républicain d'autre part, nous oblige à rester vigilants : ce sont d'abord et avant tout des espaces de liberté qui ne peuvent et ne doivent pas être régulés. Le bénévolat est au cœur du modèle associatif qui est lui-même un élément structurant de notre société qui contribue grandement à la faire tourner. Les associations sont des espaces dans lesquels la citoyenneté s'éprouve, elles sont des éléments essentiels au bon fonctionnement de notre démocratie.

(1) Avis CESE juin 2022, "Engagement bénévole, cohésion sociale et citoyenneté" rapporté par Marie-Claire Martel et Jean-François Naton

(2) Observatoire régional de la Vie associative Hauts de France, Enquête sur l'engagement des retraités, CARSAT Hauts de France/ URIOPSS Hauts de France, février 2021, <https://www.orva.fr/wp-content/uploads/2021/06/rapportfinalv1-5du1406.pdf>

(3) <https://lemouvementassociatif.org/retraites-et-benevolat-une-vraie-reflexion-est-a-mener/>

Discours de rentrée de Jérôme SADDIER, président d'ESS France

(lundi 11 septembre 2023)



Pourquoi parler de « pouvoir transformateur » de l'ESS ? Tout d'abord parce que ses origines sociales, philosophiques et religieuses convergent pour forger cette racine commune qui consiste à donner corps à l'émancipation économique de la société civile organisée et du mouvement social pour une part significative de ses conquêtes. Notre modèle social républicain est souvent l'illustration de ces conquêtes pour créer ou protéger le commun, pour ouvrir de nouveaux chemins :

- Les mutuelles de santé : pour lutter contre la misère, pour soustraire la santé et la protection sociale du paternalisme patronal ou religieux
- Les banques coopératives : pour permettre à chacun d'accéder au crédit quand les banques ne s'intéressaient qu'aux grandes familles, au négoce et à l'industrie
- Les assurances mutualistes : pour permettre aux « clientèles non rentables ou trop risquées » de se protéger contre les accidents ou l'incendie
- Les entreprises d'insertion : pour sortir les plus éloignés de l'emploi de l'économie informelle, du chômage et de la précarité
- La prise en charge du médico-social par les associations et les fondations : pour soulager les familles mais surtout pour être sûr qu'aucune logique lucrative ne prenne le pas sur la considération de la dignité de chaque être humain y compris et surtout les plus vulnérables
- Les SCOP et CAE : pour permettre à chaque salarié de décider de la feuille de route de son entreprise et en cela remettre en cause les logiques de subordination inhérentes au salariat
- L'éducation populaire : pour diffuser la connaissance et favoriser l'émancipation au-delà de l'école. C'est ainsi que le triptyque républicain s'incarne dans l'ESS : liberté de s'associer pour agir, égalité entre les parties prenantes pour décider et posséder, fraternité de l'action collective et des finalités. Pourquoi l'ESS a-t-elle pu réaliser et incarner ces conquêtes ? Elle doit largement ces conquêtes à l'engagement militant et collectif, mais aussi à des règles spécifiques dans l'organisation de ses activités (ses statuts, donc) qu'il ne s'agit en aucun cas d'oublier ni de brader. C'est ainsi que nous avons dans l'ESS un autre rapport à la plupart des déterminants de l'action économique :
- Un autre rapport à la propriété : dans l'ESS, nous favorisons et protégeons la propriété collective et indivisible. Ce que nous produisons profite à tous et n'appartient à personne ou à tous ; le partage équitable de la valeur est donc la règle, même si cela est perfectible avec l'ensemble des parties prenantes.
- Un autre rapport à la prise de décision : l'ESS participe de la vitalité démocratique de notre pays car elle favorise la citoyenneté économique et plus généralement les formes d'engagement démocratique.
- Un autre rapport au territoire : le territoire n'est pas un bassin de vie où se servir, mais bien un territoire à servir et dans lequel exercer sa responsabilité aussi bien en tant qu'individu qu'entreprise.
- Un autre rapport à l'innovation : depuis les premiers exemples d'activités solidaires datant de l'Antiquité, l'ESS a su transformer la société grâce à sa force d'innovation sociale, imaginée par le collectif, incarnée dans de nouvelles activités ou par de nouveaux métiers.
- Un autre rapport à la lucrativité : comme dans toutes les activités économiques, il ne s'agit pas de perdre de l'argent ; l'ESS recherche en permanence la rentabilité de ses activités mais elle n'a pas à raisonner prioritairement en termes de rémunération du capital ; elle incarne volontiers une forme de performance mais elle l'a depuis longtemps élargie à des considérations dictées par l'objet social des entreprises et, souvent par l'intérêt général.
- Un autre rapport aux besoins réels et à la consommation : nos organisations rejettent la marchandisation et agissent pour soustraire certaines activités humaines de la logique d'accumulation du capital en remettant les aspirations populaires au cœur des décisions ; elles encouragent les comportements responsables et permettent à des territoires ou à des populations d'accéder à des biens et services qui, sinon, seraient trop éloignés ou trop chers.
- Un autre rapport au temps : l'ESS est naturellement tournée vers le temps long, vers le capital patient ; elle est aussi de ce fait une force de tempérance et de sobriété face à l'hubris du capital prédateur de la nature et des hommes.

Ce que je viens d'énumérer n'est pas que du droit. Pas toujours. Tout n'est pas dans l'article 1 de la loi de 2014 ni dans les lois qui régissent les organisations et entreprises de l'ESS. Pour quelques raisons simples : au-delà de la loi, ce que nous faisons au profit de la société, de l'environnement, de la démocratie, c'est d'abord le produit de notre liberté sans cesse renouvelée et pas d'une injonction de quelque nature qu'elle soit (en cela nous sommes collectivement des entrepreneurs sociaux) ; c'est le résultat de nos engagements collectifs (nous ne croyons pas à la figure du dirigeant providentiel) ; c'est la force inépuisable de la citoyenneté en action (nous ne croyons pas que c'est le capital qui fait avancer le monde, d'où notre volonté de le tenir à distance). C'est pourquoi l'obsession de quelques esprits isolés qui s'acharnent à vouloir saboter le travail de définition et de rassemblement permis par l'article 1 de la loi de 2014 autour de ces principes me semble assez pathétique :

- On peut toujours s'épuiser dans des débats stériles à n'en plus finir sur ce qu'est l'ESS : ce n'est pas notre vision à ESS France où nous préférons l'action, et c'est un débat tranché non seulement pas le Législateur mais aussi par les acteurs de l'ESS à la quasi-unanimité.
- À ESS France, nous voulons rassembler, fédérer, accueillir de nouveaux réseaux pour faire grandir l'ESS ; nous ne prétendons pas juger et encore moins exclure sur la base de positions peu sérieuses, de la part d'acteurs peu exemplaires aux méthodes très contestables.
- Nous, nous sommes au travail quand d'autres semblent découvrir le vertige des réseaux sociaux : renforcement des missions des CRESS, développement des PTCE, travail de prospective sur les filières d'avenir pour l'ESS, travaux d'intégration à France 2030, débat de fond sur la non-lucrativité, évaluation de l'agrément ESUS, engagement pour la reconnaissance européenne et internationale de l'ESS, création d'une union du réemploi solidaire pour peser plus fortement dans les dispositifs d'économie circulaire...

Un collectif comme ESS France n'est pas toujours des plus faciles à animer. Nous sommes divers par nos statuts, motivations, activités, histoires... Mais nous avons décidé ensemble de privilégier le collectif, le rassemblement, le débat sans agressivité pour trouver les convergences. Nous l'avons fait, et nous le ferons encore. Nous sommes loyaux les uns aux autres.

Et c'est ainsi que nous pourrions nous donner des objectifs nouveaux et connaître des fiertés partagées. Alors il nous faut entretenir ce pouvoir transformateur, car il y a bien des choses à faire, souvent bien plus grandes que nous. Mais comment aller plus loin ? Il y a un préalable : avoir des objectifs précis. Une condition : avoir un récit engageant qui emporte des mots clairs pour gagner la bataille des idées. Une ligne à la hauteur des enjeux posés par cette économie politique qu'est l'ESS : la clarté sur ce que nous sommes et l'opposition à tout floutage des identités, qui à être tranchants. Aujourd'hui, le capitalisme et ses oligarques mettent en péril nos écosystèmes et menacent nos libertés. Et l'économie conventionnelle fondée sur l'exploitation sans limite des ressources humaines et naturelles pour assouvir la marche sans fin à la croissance économique, a démontré son insoutenabilité. Bien sûr, et fort heureusement, le monde de l'entreprise évolue. Sous la contrainte sociale parfois, celle des jeunes générations souvent, celle des politiques publiques encore trop rarement malheureusement.

Alors il faut débattre, inspirer, et même travailler ensemble pour que l'ensemble de l'économie aille dans le bon sens : celui de la durabilité et de la soutenabilité. Mais nous ne devons pas attendre car l'ESS a la force, l'inspiration et les moyens d'agir plus grand. Pour être au rendez-vous des grands enjeux de notre temps. Elle doit avoir sa place dans les politiques d'intérêt général comme elle doit être considérée un ensemble d'acteurs légitimes et nécessaires au développement économique et social. Pour cela, nous devons mobiliser nos forces et nos moyens, constituer un écosystème cohérent, mobiliser des capacités d'investissement importantes. Oser les alliances entre nous, sortir de nos « couloirs de nage » respectifs et de nos zones de confort. Et dépasser nos propres limites : la dispersion, l'inhibition, les capacités financières et technologiques. Certaines peuvent être levées par la puissance publique à la faveur des grands plans annoncés comme France 2030, d'autres par les acteurs eux-mêmes à condition de faire ensemble.

Mais il s'agit d'être conquérants car nous avons plus que jamais notre place dans le progrès de notre pays. Car ni l'Etat ni le capitalisme ne peuvent ni ne doivent tout faire. Nous agissons aux limites de l'Etat et du marché, comme nous pouvons prolonger ou régénérer les services publics. Nous défrichons de nouveaux terrains, comme nous devons influencer sur la régulation publique. Nous innovons, comme nous créons souvent les conditions d'un changement systémique. Pour toutes ces raisons, l'ESS incarne un pouvoir transformateur important, et elle démontre qu'un autre avenir est possible. L'ESS a besoin de revendiquer ce pouvoir transformateur, et de démontrer ses multiples facteurs de performance (économique mais aussi sociale, territoriale, environnementale, démocratique...) : c'est d'ailleurs la raison pour laquelle ces différents facteurs de performance doivent se mesurer prioritairement par des outils spécifiques et le moins standardisés possible. Il nous faut, parmi les entreprises de l'ESS, des pionniers de la comptabilité alternative, et parmi nos chercheurs, les inventeurs d'un outil de mesure de notre utilité sociale qui ne soit pas pré-formaté par et pour des cabinets de conseil. Que peut-elle faire demain ? L'ESS ne peut pas se contenter de sa place actuelle, de constituer une sympathique alternative au capitalisme : assumons le fait qu'une société où il y a plus d'ESS est une société potentiellement plus démocratique, plus juste, mieux préparée pour affronter et enrayer le dérèglement climatique. Une « société de la prévenance » comme dirait Pascal Michard. Nous devons aussi assumer le choc des modèles et non pas laisser diluer le nôtre : marchandisation de la santé, abandon et maltraitance des personnes âgées, et maintenant le scandale des crèches privées...

L'impasse que représentent les modèles lucratifs dans les activités sociales est maintenant documentée, établie et expérimentée, il faut reprendre le terrain perdu et s'organiser pour ce faire. Nous ne manquons pas d'enjeux à relever pour lesquels nous avons des forces et des compétences ; j'en retiendrai trois principaux secteurs qui pourraient constituer nos « nouvelles frontières » collectives, qu'il faudrait placer « sous contrôle citoyen » et soustraire à la recherche de profit qui est indissociable du « moins disant » :

- L'alimentation : que ce soit pour des raisons sanitaires ou pour lutter contre la précarité, nous pouvons mobiliser nos coopératives agricoles, nos acteurs de la distribution et nos mutuelles peuvent créer la « sécurité sociale alimentaire » si nécessaire en période d'inflation (c'est d'ailleurs l'objet d'un travail engagé avec le Groupe mutualiste VYV pour promouvoir des solutions inclusives et écologiques).

- La cohésion sociale : que ce soit en matière de « bien vieillir » ou de « petite enfance », nos mutuelles encore, nos associations et fondations sont des actrices incontournables de la solidarité intergénérationnelle et de la cohésion sociale ; dans ces secteurs, le modèle lucratif démontre (encore récemment dans l'actualité) non seulement qu'il est prédateur et adversaire de la qualité du service, mais aussi qu'il fait peser un risque sur l'ensemble des acteurs à cause du sous-investissement et des problèmes d'attractivité qui en résultent.

- L'accompagnement au changement climatique : parmi les quatre scénarios de l'ADEME permettant d'atteindre la neutralité carbone, celui fondé sur les coopérations territoriales est à notre portée grâce à nos réseaux d'acteurs implantés partout, qui peuvent et doivent collaborer, tout en donnant par ailleurs une tonalité nouvelle à l'éducation populaire. Nous allons travailler pour l'ADEME en documentant la place de l'ESS dans chacun de ces quatre scénarios. Et puis il y a des sujets transversaux comme :

- La gestion de nos données que nous pouvons mieux contrôler si nous les gérons de façon coopérative, et que nous pourrions valoriser selon des règles et un intérêt collectifs.

- Incarner des entreprises et des organisations qui ont su comprendre la nécessité de faire évoluer le monde du travail, ce que j'appelle le « Bon emploi » pour l'opposer au « plein emploi » statistique, qui masque tant de précarité ; agir pour les transitions professionnelles, pour la qualité de vie au travail, sur le partage de la valeur, sur l'entrepreneuriat... en plein débat sur les bas salaires, l'ESS doit être exemplaire. L'ESS semble la clé d'un avenir désirable, respectueux des hommes et des femmes et de la biodiversité, libéré de la quête sans fin des profits de court terme. Comment y aller tous ensemble ? Il n'y a aucune raison d'être timorés au moment où l'ESS manifeste une volonté d'être conquérante. Il faut nous ouvrir et nous organiser pour devenir un espace naturel d'engagement entrepreneurial et militant. Pour accueillir la créativité de celles et ceux qui aspirent à être les acteurs collectifs des nouvelles solutions (c'est le sens du manifeste du 15 mai dernier : appel à toutes les bonnes volontés, dans la clarté). L'ESS doit être la marque de fabrique de « l'agir ensemble » et des « communs » à construire.

Nous avons plus que jamais besoin :

- D'avancer sur le contenu et la cohérence de l'écosystème, de mesurer notre valeur
- De créer notre prospective et de choisir nos priorités ensemble, de construire des alliances
- De valoriser la démocratie et l'engagement, de former des militants et des cadres
- De faire de la présence territoriale de l'ESS un axe déterminant et une clé de notre distinction,
- De réparer enfin, les injustices financières et fiscales dont pâtissent nos modèles. Car en effet, même si nous sommes des entrepreneurs et des militants soucieux de leur liberté, nous avons toujours des attentes vis-à-vis des pouvoirs publics.

Les priorités du plaidoyer pour l'année de travail. Les choses peuvent être dites simplement :

- 10 ans après la loi ESS, il faut engager la deuxième phase du développement de l'ESS, et nous avons besoin des pouvoirs publics pour cela. Parce que nous avons besoin de soutien financier, certes, mais surtout parce que nous avons besoin d'une politique publique de l'ESS.

- Faire adopter une loi de programmation des moyens de l'Etat La loi ESS est une œuvre législative majeure : qui fait école dans le monde, qui a contribué à légitimer l'ESS comme objet de politiques publiques, et qui définit l'ESS à partir d'un périmètre salué des acteurs. En revanche, le consensus des acteurs de l'ESS s'est forgé dans le cadre de l'évaluation de la loi par le CSESS. Celle-ci a souligné que les objectifs de développement de l'ESS fixés par le législateur n'ont pas été atteints, faute de moyens budgétaires suffisants (20 millions, dont plus de 50% dédiés au financement du DLA). C'est pourquoi nous demandons l'adoption d'une loi de programmation permettant de remédier aux difficultés de financement de l'écosystème, de disposer enfin d'une vision pluriannuelle, et de doter enfin l'Etat central de moyens suffisant pour développer l'ESS. Cette stratégie de développement doit de plus s'appuyer sur une réelle inter ministérialité permettant d'identifier les autres enveloppes budgétaires étatiques pouvant être dédiées à l'ESS. Elle doit aussi s'appuyer sur un mandat clair et plus ambitieux pour les banques publiques que sont la Banque des Territoires et la Banque Publique d'Investissement dans le financement de l'ESS.

- Légitimer notre écosystème collectif pour développer l'ESS Car il faut bien reconnaître que notre écosystème d'accompagnement dédié aux entreprises et organisations incarné par les CRESS est insuffisamment compréhensible pour les acteurs, et terriblement sous financé. L'émergence d'une fonction Accueil-Information-Orientation (AIO) des CRESS, en cohérence avec les missions légales des CRESS issues de la Loi du 31 juillet 2014, fonction qui revient à « aiguiller » de manière qualifiée les porteurs de besoins vers le bon interlocuteur, apparaît comme essentiel à l'avenir du développement de l'ESS. Néanmoins, son bon déploiement se heurte à un sous-financement étatique et à un financement inégal de la part régions. C'est pourquoi nous demandons dès le PLF 2024 un financement de l'Etat central de l'AIO des CRESS à la hauteur des besoins rencontrés par les acteurs sur le terrain. La mise en place de cette fonction est une des conditions de réussite de l'accès des entreprises de l'ESS tant aux programmes de droit commun (par ex : France 2030) qu'aux outils de soutien plus ciblés. Enfin, la situation des CRESS ultra-marines doit être traitée

avec attention ; nos compatriotes d'outre-mer subissent souvent plus durement les effets du dérèglement climatique comme on le voit à Mayotte notamment ; je salue le travail de la Délégation nationale à l'outre-mer en ce sens.

Faute d'intermédiaire facilitateur à l'instar du rôle joué par les réseaux consulaires par exemple et en raison d'un signalement insuffisant de l'ouverture des AAP aux entreprises de l'ESS, France 2030 ne trouve pour l'instant pas ses cibles dans l'ESS. Une vision stratégique de la place de l'ESS dans le cadre de ce programme d'investissement reste à définir, de même qu'une réflexion sur l'adaptation des AAP à l'ESS ou encore des thématiques comme l'innovation sociale ou la sobriété.

- La constitution d'un fonds de conversion aurait pour but d'encourager et d'accompagner la transformation d'entreprises privées lucratives qui le souhaitent vers l'économie sociale et solidaire (notamment via le statut des sociétés commerciales de l'ESS) et ainsi d'accélérer la transition avec un renforcement de l'investissement dans l'ESS et un soutien à l'ingénierie de transformation pour adapter ces entreprises aussi bien en termes de propriété, de capitalisation, que de gouvernance.

- Poursuivre la réflexion sur les pratiques au sein de l'ESS et la redevabilité de nos structures J'ai enfin la conviction que nos entreprises ne peuvent plus faire l'économie de la démonstration de leur utilité sociale, et de leur prise en compte des grands enjeux de notre temps, jusque dans la redirection écologique de leurs modèles économiques. Les outils à notre disposition en termes de reporting, d'évaluation, de révision, ne sont sans doute pas adaptés pour parler au grand public qui veut mieux connaître et soutenir l'ESS. ESS France enclenche dès à présent un travail en profondeur sur le sujet qui doit nous permettre de mieux qualifier nos engagements.

- Placer l'ESS au cœur des planifications Les modèles de l'ESS sont pionniers de la transition écologique car les contributions de l'ESS en matière de transition écologique sont nombreuses (mobilité, énergie, réduction des déchets, alimentation durable...). Mais ces structures ont besoin de cadres réglementaires favorables et d'un accroissement du soutien financier étatique pour poursuivre leur développement et prendre toute leur part à la planification écologique en cours de définition. Ces mesures sont d'autant plus urgentes que la concurrence des modèles du lucratif qui développent des activités de seconde main s'accroît face à nos structures de l'ESS.

- Suivi de la recommandation du Conseil de l'Union européenne sur le développement des conditions cadres de l'économie sociale Vous le savez, l'ESS est dans un moment historique pour sa reconnaissance européenne et internationale – et la France avec sa loi a joué un grand rôle. Le projet de recommandation de la Commission européenne est ambitieux et reprend de nombreux éléments législatifs, de politiques publiques et de dispositifs de l'écosystème français en faveur de l'ESS. Mais ce projet, auquel ESS France a beaucoup contribué avec Social Economy Europe, est encore trop centré sur les activités d'inclusion sociale et d'accès au marché, ne permettant pas de considérer et de soutenir à sa juste mesure l'ESS dans son impact dans le développement économique, industriel et local. Il faudra encore pousser en ce sens, avec l'aide du gouvernement Français (je sais que nous pouvons compter sur l'actuel gouvernement espagnol), et de ce fait faire reconnaître nos entreprises dans le droit européen.

Conclusion :

« *Le Mois de l'ESS 2023* » approche. Nous organisons son lancement, à Paris, le 6 novembre prochain, et nous le clôturerons aux « *Journées de l'Economie Autrement* », à Dijon, les 24 et 25 novembre. Et vous aurez dans ce cadre très prochainement l'occasion de découvrir la nouvelle édition de « *l'Atlas de l'ESS* ». Puis c'est une « *Année de l'ESS* » qui s'ouvrira en 2024 : Elle débutera par le Forum national de l'ESS qui aura lieu du 30 janvier au 1er février 2024, qui constitue une formidable vitrine des initiatives de l'ESS dans les territoires. Nous organiserons également le Congrès des 10 ans de la loi ESS, le 12 et 13 juin 2024, qui permettra de célébrer les 10 ans de la loi tout en traçant collectivement une feuille de route collective pour l'ESS. ▀

...

Inquiétudes (litote)

Jean-Philippe MILÉSY

Secrétaire général de l'Institut Polanyi



Membre du Comex (comité exécutif) de la Coopérative de Santé Richerand, premier centre de santé structuré en Société Coopérative d'Intérêt Collectif, je regarde avec inquiétude les premières orientations du Projet de loi de finances de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2024.

L'Objectif National des Dépenses de l'Assurance-Maladie, ONDAM, pour les années 2024-2025, annoncé significativement par Bruno LEMAIRE, ministre des finances devrait être limité à 2,7%. Ce chiffre est contesté par la quasi-totalité des acteurs de la santé comme insuffisant pour répondre aux besoins de santé du pays. Il implique une gestion purement financière de celle-ci avec les contraintes d'une tarification à l'acte, maintenue malgré les engagements du président de la République, qui pervertit la gestion hospitalière. On s'obstine à réclamer aux structures de santé publique et à celles relevant du non-lucratif une rentabilité impossible. Si l'exemple est le privé lucratif, il faut gravement s'interroger. Si celui-ci dégage effectivement des profits pour ses investisseurs financiers, il choisit le plus souvent ses patients et il bénéficie par ailleurs de la solvabilisation de ceux-ci par un régime, non pas universel mais aveugle, de Sécurité sociale. Alors qu'ont éclaté successivement les scandales des EPHAD privés, puis celui des crèches privées et enfin celui du COSEM (Coordination des Œuvres Sociales et Médicales), la cécité des pouvoirs publics sur la santé et le social lucratif confine à la complicité.

Dans un pays qui a voté l'an dernier une programmation militaire de 413 milliards pour des armées à qui on se garderait bien de demander qu'elles démontrent leur bonne gestion et leur rentabilité, le traitement technocratique et financier de la santé est désespérant.

L'Hôpital public est en grave crise. Les centres de santé qui s'attachent au suivi sanitaire des populations les plus en difficulté qui, en leur absence, seraient le plus souvent confrontées aux déserts médicaux connaissent des difficultés structurelles quand ils se refusent à une bobologie lucrative ou à la main mise des groupes financiarisés. La prévention est négligée. On met en avant les comportements individuels alors que l'on sait, comme le montre l'ouvrage de Nicolas LEBLANC et Alfred SPIRA « Santé : les inégalités tuent ! » que les déterminants sociaux, revenus, logements, temps de vie, éducation sont décisifs en la matière. On incrimine les arrêts de travail alors que l'on sait l'accroissement des souffrances au travail, y compris dans les secteurs d'activité soi-disant modernes et les conséquences de la dégradation de l'environnement de la santé sur les salariés.

Il est temps que citoyennes et citoyens s'emparent de bien commun qu'est leur santé, que la Sécu, conformément à son plan initial soit effectivement l'affaire de ses cotisants, que les mutuelles soient débarrassées de la cangue financiero-normative dans laquelle elles se sont, *volens nolens*, laissées enfermer, que les associations de patients qui ont montré, dans les temps du SIDA, leur pertinence et leur action décisive aient pleinement droit de cité. Tout le contraire de ce qui se profile, hélas... ▀

> « Dessine-moi un aidant »

(Fiche de lecture établie par Jean-Philippe MILESY)



Avec des évolutions démographiques qui accroissent la part des anciennes et des anciens mais aussi de personnes d'âge moyen voire d'enfants, tous confrontés à des situations de pathologies et des situations de handicap entraînant une dépendance plus ou moins marquée, la place des aidants dans notre société devient une préoccupation majeure comme le soulignait Marie-Anne MONTCHAMP, lors de la présentation de l'ouvrage coordonné par l'OCIRP (Organisme Commun des Institutions de Retraite et de Prévoyance), sous l'animation de Jean-Manuel KUPIEC : « **Dessine-moi un aidant*** ».

Deux ans durant, avec l'aide de ViaVoice, des acteurs de statuts divers ont été interrogés ou ont fourni contributions et témoignages qui font que l'ouvrage propose un état des lieux très complet de l'"aidance" et des efforts qui demeurent à accomplir dans le domaine.

Aidants, responsables associatifs, syndicalistes employeurs et salariés, acteurs de la protection sociale, universitaires et chercheurs ont été ainsi partie prenante à l'œuvre mettant en relief toutes les problématiques de l'"aidance" aujourd'hui en France.

Cette "aidance" que l'on pourrait juger comme naturelle est rien moins qu'une évidence dans la société éclatée qui est la nôtre. Elle fait l'objet de l'engagement de l'ensemble des acteurs présents à l'ouvrage.

Pour un acteur du paritarisme comme l'OCIRP, la question des aidants salariés en entreprise est centrale. Les données de l'étude qu'il a conduite avec ViaVoice sont fortes, voire implacables.

36 ans, c'est l'âge moyen du début de l'"aidance" chez les salariés du secteur privé. 10,5 heures est leur charge hebdomadaire et près d'un tiers des aidants salariés se disent « désemparés » devant leur situation.

Cependant, pour nombre d'entre eux les discussions entre partenaires sociaux aboutissent à des aménagements, un soutien à leurs salariés aidants. Ainsi, l'étude montre que pour 78% des DRH interrogés « *le soutien aux salariés proches aidants* », loin de représenter une charge, « *est un levier de performance pour leur entreprise* ».

Dans la suite de la publication de l'ouvrage, de nouvelles initiatives sont prises par ses promoteurs dont une rencontre au Conseil Economique Social et Environnemental, le 6 octobre après-midi, pour favoriser les échanges et enrichir les pratiques de l'ensemble des acteurs de l'"aidance" pour une société plus fraternelle. ▀

* Lien vers la version numérique de l'ouvrage : https://it4v7.interactiv-doc.fr/html/dessine_moi_un_aidant_879/

> Carnets de campagne



L'émission **Carnets de Campagne** de France-Inter est le rendez-vous des solutions d'avenir à toutes les questions de vie, de consommation, de formation, de santé, de production, de culture ou d'habitat.

Du lundi au vendredi, de 12h30 à 12h45.

Emission animée par Dorothee BARBA.

> L'âge de faire



L'âge de faire est un mensuel national indépendant, édité par une entreprise coopérative (SCOP).

Chaque mois, il relaie les initiatives visant une réappropriation citoyenne de l'économie, la création de lien social, un mode de vie plus écologique.

L'âge de faire refuse la publicité.

> [vous abonner à notre site web](#)

> Miroir Social



Miroir Social est un média double face :

- participatif pour permettre à l'ensemble des membres de [publier gratuitement](#), avec validation préalable
- journalistique pour développer des [contenus complémentaires](#) sur abonnement

Sur les 14 000 membres du média : - 42 % représentent le personnel - 35 % représentent les directions - 23 % représentent des intervenants externes.

Les services : - [Publiez gratuitement sur le média](#) - [Nos productions journalistiques sur abonnement](#) - [Parrainez nos rencontres](#) - [Accompagnement éditorial](#) - [Communiquez sur le média](#)

L'équipe : - Rodolphe HELDERLÉ, Fondateur et responsable éditorial (06 60 97 59 85)
- Jacky LESUEUR, Responsable des partenariats (06 24 06 42 91)

> [Accéder à la plateforme](#)

> Rapport sur l'état des services publics



Le collectif [Nos services publics](#) a publié son [premier Rapport sur l'état des services publics](#).

Ce rapport confronte deux réalités en apparence contradictoires : le sentiment croissant de certains citoyens et agents publics d'un effondrement des services publics, alors même que les moyens publics financiers et humains ont augmenté dans les dernières décennies.

Pour expliquer cette contradiction apparente, ce rapport, articulé autour de 5 chapitres thématiques (santé, éducation, transports, justice et sécurité, fonctionnement et finances publiques) repose sur une approche inédite : il se fonde sur une analyse des besoins de la population et de leur prise en charge par la puissance publique.

En croisant les regards d'une centaine d'agentes et d'agents de terrain, de chercheuses et de chercheurs, de cadres de l'administration, de citoyennes et de citoyens, Le rapport sur l'état des services a pour ambition de poser un diagnostic sur les principales évolutions des services publics au cours de ces dernières décennies.

Le collectif Nos services publics retrace donc les transformations des services publics de santé, d'éducation, de transport, de justice et de sécurité, leur fonctionnement et les finances publiques, sur les dix à quarante dernières années.

Le collectif a choisi de mettre en évidence les transformations structurantes sur le temps long afin de comprendre l'évolution des besoins de la population (démographie, éducation, épidémiologie...) et d'analyser comment se transforment les modalités de leur prise en charge par la puissance publique.

Ce rapport met en évidence les conséquences d'un décalage croissant entre les besoins sociaux et les moyens des services publics : développement des inégalités, espace grandissant pour le secteur privé, et ruptures avec les agents publics comme avec la population.

> L'évaluation des associations en France



Si l'évaluation n'est pas nouvelle, elle est devenue un enjeu crucial pour les associations par la nécessité de « rendre compte », de « faire la preuve » de leur utilité et de leur efficacité, notamment dans le cas de l'octroi de fonds publics. Plus globalement, l'évaluation est présentée comme une façon de répondre au besoin de reconnaissance et de légitimité institutionnelle du monde associatif, dans le contexte actuel marqué par la diffusion à grande échelle des principes du nouveau management public.

Dans cette perspective, cette revue de littérature vise à fournir des clés de compréhension et d'analyse permettant aux associations de se repérer dans la littérature foisonnante autour de l'évaluation, tout en gardant une posture de vigilance critique afin que la démarche d'évaluation soit réellement au service du projet associatif.

Ce travail replace tout d'abord l'évaluation dans une perspective historique afin de retracer les transformations socioéconomiques qui ont conduit, depuis les années 1980, à la place centrale que connaît l'évaluation aujourd'hui et au glissement progressif de la notion d'utilité sociale à celle d'impact social dans les pratiques évaluatives. Ce travail met ensuite en évidence le caractère protéiforme de l'évaluation des associations, caractère accentué par l'hétérogénéité des

secteurs d'activité représentés dans le champ associatif. En effet, pour répondre à cette diversité, plusieurs approches singulières de l'évaluation sont adoptées de même que différentes méthodes pour la mettre en œuvre, malgré la domination notable prise, comme le met en exergue ce travail, par une approche causale de l'évaluation.

Ce travail montre enfin que l'évaluation est un objet politique et mouvant, sujet de débats et de controverses, qui constitue un projet réflexif en lui-même. Présentant autant d'opportunités que de risques pour le monde associatif, l'évaluation n'est pas neutre pour les associations dans la mesure où elle peut influencer leur organisation, leur gouvernance, leurs ressources et leurs activités, autant d'éléments constitutifs de leur identité et de leurs spécificités. La nécessité de garder une pluralité de méthodes et un espace de débat entre ces méthodes apparaît dès lors comme indispensable afin de sauvegarder la « biodiversité » des organisations et de valoriser une économie plurielle.

Auteurs : Marion STUDER, chercheuse associée au CLERSÉ, Lille. Giorgia TRASCIANI, chercheuse au laboratoire Tiresia, Politecnico di Milano, et au LEST, Aix-Marseille. Francesca PETRELLA, professeure en sciences économiques, université d'Aix-Marseille, LEST.

> Santé : les inégalités tuent



Le « syndrome de la vie de merde » est mortel. Autrement dit, les inégalités tuent. Issues de nos modes d'organisation éducative, sociale et politique, elles ont en effet des conséquences multiples, notamment sur la santé.

Au milieu du 19^e siècle, un médecin français, Louis René VILLERMÉ, fit une découverte qui allait révolutionner les représentations : la durée de vie est bien moins déterminée par des forces occultes ou la volonté divine que par l'« aisance », le niveau des revenus et d'éducation, la profession et l'habitat. Les plus pauvres meurent plus jeunes ! La différence d'espérance de vie à la naissance en France est aujourd'hui de treize ans entre les plus pauvres et les plus fortunés.

C'est la vocation de cet ouvrage d'expliquer ce que sont les inégalités sociales de santé et de montrer ce qui les détermine afin de tracer quelques perspectives pour y remédier.

Les auteurs :

. Alfred SPIRA, médecin et professeur d'épidémiologie.

. Nicolas LEBLANC, médecin de santé publique et élu local en charge du projet de territoire de santé de Fontenay-sous-Bois.

> Le mois de l'ESS



Une édition 2023 placée sous le signe de l'engagement.

En novembre prochain, les acteurs de l'ESS se donneront, comme chaque année, rendez-vous pour mettre en avant leur activité à travers de nombreuses manifestations organisées sur l'ensemble du territoire à l'occasion du **Mois de l'ESS**. Objectif : mettre en lumière les savoir-faire des femmes et hommes qui se mobilisent dans les territoires pour porter, accompagner, présenter et faire connaître l'ESS au plus grand nombre.

Après une édition 2022 placée sous le signe de la responsabilité territoriale et de l'ancrage local des structures de l'ESS, le millésime 2023 du Mois de l'ESS fera la part belle à l'engagement. Ce fil rouge animera les manifestations attendues partout sur le territoire pour mettre les initiatives porteuses de

solutions à l'honneur, que ce soit dans les domaines de la transition écologique, du bien vieillir, de l'accès aux droits ou de la relocalisation d'activités économiques.

Porté par les Conseils Régionaux de l'ESS dans chaque région de France, avec l'appui de ESS France, le Mois de l'ESS sera ponctué par de nombreux événements organisés par les acteurs et actrices de l'ESS afin d'illustrer le potentiel de l'ESS à transformer la société au quotidien. Au programme : expositions, festivals, tables rondes, journées portes ouvertes, forums, offres de formation, projections, etc.

Les organisateurs souhaitant participer au Mois de l'ESS peuvent dès maintenant référencer leur événement en se rendant sur le site Internet du Mois de l'ESS.

Les événements référencés pourront s'inscrire dans une ou plusieurs des thématiques suivantes : consommation, finance solidaire, égalité femmes-hommes, culture, éducation, entrepreneuriat, emploi, insertion, transition écologique, santé, social, handicap ou encore sport.

Pour rappel, la cuvée 2022 du Mois de l'ESS avait été ponctuée par pas moins de 1850 événements, mobilisant plus de 395 000 personnes à travers le pays.

De nombreux temps forts

Fresque sur le climat à Brest, atelier de création d'une coopérative à Toulouse, conférence sur les habitats participatifs à Besançon ou encore ciné-débat autour de la coopération à Reims, de nombreux temps forts viendront rythmer le Mois de l'ESS. À commencer par la remise des **Prix nationaux de l'ESS 2023**, qui lancera le Mois de l'ESS le 6 novembre 2023, de 16h30 à 19h, à Paris.

Le programme de cette édition sera marqué par d'autres temps forts :

- la **16ème Semaine de la finance solidaire**, du 13 au 20 novembre,
- le **Festival des solidarités**, du 17 novembre au 3 décembre,
- la **Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)**, du 18 au 26 novembre,
- la **8ème édition des Journées de l'Économie Autrement**, les 24 et 25 novembre.

Informations pratiques

- > Pour tout savoir sur la 16ème édition du Mois de l'ESS, rendez-vous sur [ce site internet](#).
- > Pour consulter les événements organisés dans le cadre du mois de l'ESS, [cliquez ici](#).

> Journées de l'économie autrement



La 8^{ème} édition des **Journées de l'Économie Autrement (JEA)** se tiendra à Dijon, les 24 et 25 novembre 2023. Comme chaque année, les JEA favoriseront la diversité des points de vue sur l'économie et sur la société, tout en valorisant les formes innovantes et pratiques exemplaires proposées par l'économie sociale et solidaire (ESS). Environ 150 intervenants et 40 événements sous différents formats pendant 2 jours : tables-rondes, grands entretiens, ateliers, conférences-débats.

Les journées réuniront experts, acteurs du monde économique, social et associatif, étudiants, ainsi que le grand public pour réfléchir ensemble à un monde plus durable et en transitions : écologique, sociale, numérique, démocratique...

Grand public et acteurs de l'ESS se retrouveront pour des grands entretiens, des débats, des tables rondes, ou encore des jeux pédagogiques et des ateliers en petits comités dans 4 lieux : le Palais des Ducs et des

États de Bourgogne, le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, la salle de conférence de la bibliothèque Colette et l'Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social.

Quelques thèmes d'actualité seront mis en débat : le retour de l'austérité en Europe, le malaise enseignant, les mobilités sobres, la crise de l'eau en France, la relance du nucléaire, l'empreinte écologique des événements sportifs, l'intelligence artificielle, le besoin d'engagement de la jeunesse, l'alimentation, le pouvoir d'achat, etc.

De nombreuses personnalités ont d'ores et déjà confirmé leur participation : Sophie BINET (secrétaire générale de la CGT), Adrien COURET (directeur général d'Aema Groupe), Etienne DAVODEAU (auteur de bandes dessinées), Bruno LEMAIRE (ministre de l'Économie), Nadine LEVRATTO (économiste), Dominique MÉDA (sociologue et philosophe), Pascal POUYET (directeur général du Crédit coopératif), François REBSAMEN (Maire de Dijon), Jérôme SADDIER (président d'ESS France), Claire THOURY (présidente du Mouvement associatif).



« Une autre économie, pour une autre Europe ? »

Pour en savoir plus et s'inscrire : www.ciriec-France.org

> Journée d'étude interdisciplinaire de l'Université de Franche-Comté

Le Centre de recherches juridiques de l'université de Franche-Comté (CRJFC, UR 3225) organise une Journée d'étude interdisciplinaire « La coopérative, idéaltype de l'économie sociale et solidaire et de l'entreprise éthique ? » le 23 novembre prochain dès 9h, amphi Cournot à l'UFR Sciences Juridiques Economiques Politiques et de Gestion - UFR SJEPEG (Besançon). Cette journée d'études se veut un clin d'œil aux 50 ans du mouvement coopératif LIP à Besançon, et s'articule avec les **Journées de l'économie autrement**.

Au regard des critères posés à l'article 1er de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (ESS) pour définir la notion d'entreprise de l'ESS, la coopérative semble avoir servi au législateur d'idéaltype (au sens webérien) d'entreprises de l'ESS.

Est-ce le cas ? Doit-on en déduire que la coopérative est un, sinon le modèle d'entreprise vertueuse par excellence, pour l'ensemble de l'économie ? L'observation des coopératives peut-elle inspirer une théorie générale de l'élaboration d'une éthique d'entreprise en sciences sociales ?

> [Informations et inscription](#)

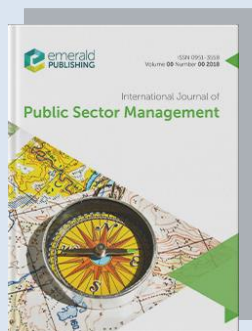
> Appel à projets

• Jusqu'au 23 octobre 2023 : Un appel à projets pour soutenir les formes émergentes de tourisme

Le fonds Tourisme Durable de l'ADEME lance un appel à projets dédié aux formes émergentes de tourisme. À la clé, des subventions à l'investissement et à l'ingénierie dans le développement d'offres touristiques durables émergentes, conçues dans une démarche de slow tourisme ou d'écotourisme.

> [Participer à l'appel à projet](#)

> Appel à communications



• Gouvernance et imputabilité (Gouvernabilité) des valeurs multiples des corporations municipales

Appel à communications pour [la Revue Internationale de Gestion du Secteur Public](#)

Des sociétés municipales (MC) ont été créées dans différentes parties du monde pour fournir des services publics locaux (tels que les infrastructures, les services publics, l'éducation, les soins de santé, les services culturels et sociaux) sous l'influence des doctrines du nouveau management public (NMP) et des doctrines néolibérales associées. idéologies (Thynne, 1994 ; Grossi et Reichard, 2008). Leur nature organisationnelle hybride implique que leur gouvernance est imprégnée d'une multiplicité de valeurs.

Sujets intéressants mais ne se limitant pas aux questions suivantes :

- Comment pouvons-nous conceptualiser, évaluer et mesurer les multiples valeurs et performances des MC ?
- Comment des valeurs multiples façonnent-elles les pratiques de gouvernance et de responsabilisation, et inversement, dans les pays membres ?
- Comment les pratiques de gouvernance et de responsabilisation visent-elles à faire face à la multiplicité des valeurs dans les pays membres ?
- Comment les gouvernements peuvent-ils garantir que les valeurs sociétales et publiques ainsi que la création de valeur soient protégées ?
- Comment les acteurs de l'entreprise (c'est-à-dire les membres du conseil d'administration, les auditeurs, les contrôleurs, les responsables de la RSE, etc.) travaillent-ils pour créer des pratiques de gouvernance et de responsabilité dans les pays membres ? Comment est-il possible de protéger les valeurs publiques dans un contexte où les valeurs et les acteurs sont multiples ?
- Comment les citoyens et autres parties prenantes peuvent-ils être impliqués pour créer des pratiques de gouvernance participative et de responsabilisation dans les pays membres ?
- Quels sont les effets de l'hybridité des MC sur la création de valeur et les formes de pratiques comptables et de responsabilisation ?

Date limite de soumission des manuscrits : 31/05/2024

> Plus d'infos : [ICI](#)

CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,
issue de la revue *Les Annales de la régie directe*
créée par le professeur Edgard MILHAUD, il y a plus d'un siècle.

Son objet est la recherche et l'information sur l'économie collective d'intérêt général :
économie publique et économie sociale et solidaire.

Ses travaux se réalisent
à travers des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt collectif, de non lucrativité et de démocratie économique.

Le CIRIEC est constitué de sections nationales
La section française est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales.
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire,
organismes à gestion paritaire et syndicats.

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles.

Le CIRIEC-France est présidé par Alain ARNAUD

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : administration@ciriec-france.org

www.ciriec-france.org



INFORMATIONS-ADHESIONS

administration@ciriec-france.org

...

la Lettre du CIRIEC-France

Directeur légal de la publication : Alain ARNAUD - Directeur de la rédaction : Marcel CABALLERO



Si vous souhaitez
contribuer à la *Lettre du CIRIEC-France*



marcel.caballero@club-internet.fr